



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CNLF 6 AOÛT 2016



COMPTE-RENDU

Membres présents: 92

Ordre du Jour :

- Rapport moral du Président
- Rapport financier, présentation des comptes 2015
- Élection des membres du CODIR
- Bilan des activités 2015 et de celles en cours
- Evolution des membres et présentation des nouveaux
- Intervention de M. le Maire et de son Adjoint
- Questions diverses

Le Président ouvre la séance à 10 heures, remercie la présence de tous les membres présents. Monsieur Roger Zélie, adjoint, et Monsieur Léon Gendre, Maire de La Flotte, nous rejoindront en cours d'assemblée.

En préambule au déroulement de notre assemblée qui présente un ordre du jour chargé le président remercie notre secrétaire Marie-Laure et Bernard Pagnoux pour leur efficacité à l'accueil des participants.

Il exprime une pensée pour Claude Leclerc qui nous a quittés récemment. Au nom du CNLF il exprime son amitié et son affection à sa famille.

Najib Duédari rappelle également à tous les membres présents et en particulier aux retardataires que les dons en faveur de la SNSM peuvent encore être versés.

▸ **RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT**

Najib Duédari présente le rapport moral de l'année écoulée.

Le CNLF se porte bien, La Convivialité, la Compétence et la Compréhension, (les 3 C), sont toujours de mise au sein de la vie quotidienne du Cercle.

Il précise toutefois que certains points restent à améliorer.

Si la participation des membres aux différentes activités est toujours aussi importante, ce sont toujours les mêmes bénévoles qui se chargent de l'organisation. Un renfort de nouveaux volontaires serait souhaitable et bienvenu.

Une réflexion sera à mener par les différentes commissions pour optimiser le nombre de manifestations dans l'espace temps disponible.

Najib Duédari informe que 2017 sera marqué par le renouvellement du conseil portuaire. Lors de la dernière élection le CNLF s'était trouvé en position largement minoritaire faute d'inscriptions suffisantes au CLUP (Comité Local des Usagers de la Plaisance). Il est demandé à chacun des membres du CNLF de s'inscrire au CLUP afin d'avoir une représentativité significative au sein du Conseil Portuaire.

En préambule des élections pour renouveler la moitié du CODIR, notre président Najib annonce à l'assemblée s'il est réélu au CODIR, il ne briguera pas un nouveau mandat de Président.

Il exprime son bonheur d'avoir œuvré au sein du Cercle pendant 10 ans dont 4 années à sa tête. Il précise qu'il sera heureux de pouvoir contribuer au travail du nouveau bureau.

Il remercie toutes les bonnes volontés qui l'ont accompagné et qui participent au quotidien au bon fonctionnement du Cercle.

L'assemblée unanime remercie son président pour tout le travail accompli au cours de ces 4 dernières années par des applaudissements nourris et chaleureux.

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

Najib Duédari passe ensuite la parole au trésorier pour la présentation des comptes du CNLF.

▸ **RAPPORT FINANCIER, PRÉSENTATION DES COMPTES 2015**

Notre nouveau trésorier, Bernard Martineau prend la parole.

Il adresse en préambule ses remerciements à Jean-Yves Martin qui l'a précédé pendant de nombreuses années à ce poste. Il excuse l'absence de notre expert comptable, Carole Couturier du cabinet C&C, qui n'a pas pu se joindre à notre assemblée générale.

Le bilan et le compte d'exploitation sont présentés pour la première fois par vidéo projection.

Les principaux postes budgétaires de l'année 2015 sont détaillés et dégagent un excédent de 18 770 € de fonds propres et de 19 005 € de trésorerie.

Bernard Martineau indique que ces chiffres sont comparables aux exercices précédents

Les vérifications habituelles effectuées par notre expert comptable n'appellent pas d'autres remarques.

Marie-Laure est félicitée pour la saisie et la bonne tenue de la comptabilité tout au long de l'année.

Le rapport financier du Trésorier est adopté à l'unanimité, quitus lui est donné.

▸ **ÉLECTION DES MEMBRES DU CODIR**

La moitié des membres du CODIR est renouvelable à l'occasion de la prochaine assemblée générale, la prise de fonction effective étant au 1er janvier 2017.

10 membres se sont portés candidats pour 7 places à pourvoir. Najib souligne que la démocratie pourra ainsi s'exprimer pleinement et tient à souligner à ceux qui ne seraient pas élus, qu'il ne faudra en aucun cas considérer qu'il s'agit d'un échec.

Tour à tour les candidats se présentent à l'assemblée, et les élections ont lieu ensuite à bulletin secret.

Sont élus:

ARGENTI Bernard
BOULESTEIX Patrick
BOUVIER Pierre
DUEDARI Najib
GIRAUDEAU Alain
GUILLERMIN Pierre
LIERMAN Yves

Le président félicite les nouveaux membres élus et leur souhaite la bienvenue au sein du CODIR

▸ **BILAN DES ACTIVITÉS 2015 ET DE CELLES EN COURS**

Monsieur Roger Zélie, adjoint au Maire en charge des problèmes du port arrive et se joint à la réunion.

Les activités de 2015 ont été évoquées à l'occasion de la réunion de présentation de la saison 2016.

Le Président donne la parole à Pierre Bouvier, vice-président, qui donne à l'assemblée quelques chiffres qui résument l'activité de l'année écoulée à savoir:

135 familles sont adhérentes à ce jour au CNLF dont 15 nouveaux membres.
Plus de 2000 participations pour 59 activités organisées.

C'est beaucoup de travail pour les organisateurs et à son tour Pierre souligne le travail qui a été fourni par les différentes commissions.

Le nombre des participants aux régates est en diminution, Pierre propose d'étudier la possibilité de rapprochement avec d'autres clubs. Il rappelle que les régates et la voile sont la base de notre Cercle.

Najib renchérit en soulignant l'importance de s'ouvrir sur l'extérieur et ne pas se replier sur soi-même. Il faut continuer de développer nos relations avec l'AUPLF, la SNSM, ainsi que le CNPA qui est une source d'équipiers.

Profitant de la présence de Roger Zélie, le président demande s'il est prévu de ranger le RDC extérieur de nos locaux qui présente un aspect peu flatteur. Monsieur l'adjoint répond que la demande a été faite auprès du maître de port pour que tout rentre dans l'ordre.

La parole est donnée aux membres présents.

À cette occasion Cyrille Teston émet l'idée de pouvoir faire après une régata, et lorsque l'occasion s'y prête, un petit repas sur la terrasse avec les autres compétiteurs pour terminer la journée en convivialité. D'autres membres du cercle qui le désireraient pourraient bien évidemment y participer.

À ce sujet Najib insiste sur le besoin d'aider Jean-Loup Cabanas autant faire ce qu'on peut dans l'organisation des régates.

Jacques Texier informe l'assemblée de la création d'une nouvelle commission technique ayant pour mission d'installer les tentes, tables, chaises et BBQ avant chaque manifestation.

Patrick Boulesteix propose la mise en place d'une boîte à idées.

► **INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE ET DE SON ADJOINT**

Najib Duédari accueille Monsieur Léon Gendre, Maire, venu participer à notre assemblée. Il le remercie pour son soutien durant son mandat de Président, sa porte lui a toujours été ouverte. Il l'assure de sa fidèle amitié.

À son tour Monsieur Gendre remercie Najib Duédari et précise que les rencontres ont été nombreuses, conviviales et chaleureuses. Il félicite notre Président d'avoir toujours su tenir la barre sur le bon cap.

Les relations entre la commune et le CNLF datent depuis les années 90, auparavant c'était l'état qui gérait le contrat d'amodiation.

Monsieur le Maire, expose ensuite le déroulement des travaux portuaires qui ont eu lieu et la dernière tranche à réaliser.

Il s'agit de travaux de finition sur le quai et la digue. Les premiers essais auront lieu en novembre, puis création du parapet en pierre sur le môle nord et batardeau entre la jetée et le môle pour assurer l'étanchéité et la protection du village jusqu'à une hauteur de 5,10 mètres à comparer aux 4,50 mètres de Xynthia.

Des questions sont posées sur la possibilité de mettre à flot le havre d'échouage, sur la largeur de l'entrée qui permettrait l'accès à la drague et sur la date du prochain dévasage.

Monsieur Roger Zélie indique que la porte conçue ne permet pas de résister à des pressions répétées sur de longues périodes. En l'état actuel il ne peut être envisagé la mise à flot du port.

Le maire explique en détail la gestion actuelle du domaine portuaire et les différentes responsabilités des collectivités et de l'état.

Il fait également le point sur les recettes du budget portuaire qui doit financer les travaux.

Il fait ensuite le point sur le CLUP et souligne l'importance pour notre association que tous les membres du CNLF s'y inscrivent pour leur permettre de voter et élire leurs représentants au Conseil Portuaire.

Plusieurs échanges ont lieu ensuite, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie le Maire et son 1^{er} adjoint, d'avoir participé à nos travaux et lève la séance à 12 heures 30.

Le président,
Najib Duédari

Le secrétaire général,
Christian Couté